

FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION 2021

La transmission du formulaire de pré-inscription / demande de devis transmis, fait office de pré-inscription.

A confirmation de votre part, au plus tard 3 semaines avant la formation choisie, une convention de formation ainsi qu'une convocation vous seront transmises pour validation de votre participation.

FORMATION ET DATES SOUHAITEES

Quelle formation souhaitez-vous suivre ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Gestion d'agence | <input type="checkbox"/> Pratique et suivi du chantier |
| <input type="checkbox"/> Droit de l'architecte | <input type="checkbox"/> Transfert de risques & montage de projet |
| <input type="checkbox"/> BIM | <input type="checkbox"/> Analyse des contrats de maîtrise d'œuvre |
| <input type="checkbox"/> Ouvrage public | <input type="checkbox"/> Communication interprofessionnelle |
| <input type="checkbox"/> Economie de la construction | <input type="checkbox"/> Enjeux énergétiques des bâtiments |
| <input type="checkbox"/> Ordonnancement Planification Coordination | |
| <input type="checkbox"/> Maîtrise d'œuvre dans le secteur du patrimoine | |
| <input type="checkbox"/> La maîtrise d'ouvrage du particulier et sa commande | |
| <input type="checkbox"/> Pratiques et réglementation européennes en matière d'architecture | |

A quelles dates ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> 08/01, 15/01, 22/01 et 29/01 de 9h à 13h | <input type="checkbox"/> 05/03, 12/03, 19/03 et 26/03 de 14h à 18h |
| <input type="checkbox"/> 05/02, 12/02, 19/02 et 26/02 de 9h à 13h | <input type="checkbox"/> 05/02, 12/02, 19/02 et 26/02 de 14h à 18h |
| <input type="checkbox"/> 02/04, 09/04, 16/04 et 23/04 de 9h à 13h | <input type="checkbox"/> 02/04, 09/04, 16/04 et 23/04 de 14h à 18h |

LE STAGIAIRE

Madame Monsieur

Nom :

Prénoms :

Né(e) le : à

Adresse :

Code postal : ville :

Tel :

e.mail :

Situation actuelle : Profession libérale Salarié Demandeur d'emploi Autre

Bénéficiez-vous d'une prise en charge de la formation ? Oui Non

Si oui, qui finance ?

L'EMPLOYEUR

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal et ville :

Nom du dirigeant :

mail de la personne à contacter pour le suivi du dossier

En cas de désistement à moins de 15 jours du début de la formation ou en cas d'absence totale ou partielle au cours du stage, ce dernier est dû en totalité.

L'école se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session en cas de nombre insuffisant de stagiaires.

Un tarif réduit est appliqué pour les stagiaires qui ne bénéficient pas d'une prise en charge.

Ce formulaire est à retourner complété à marion.merliaud@paris-valdeseine.archi.fr